

Paris, le 13 février 2021

Les maires d'Ile-de-France montent au créneau sur la gestion de la vaccination contre la COVID-19

« L'AMIF demande une prise en charge plus globale de l'ensemble de la crise » insiste Stéphane Beaudet

L'Ile-de-France compte actuellement 109 centres de vaccination ouverts.

Les maires d'Ile-de-France ont été en première ligne dans la gestion de la première vague de vaccination des professionnels de santé et des personnes de 75 ans et plus. L'AMIF avait d'ailleurs alerté dès le 20 janvier sur les nombreux problèmes d'organisation rencontrés.

Un mois après l'ouverture de ces centres, l'AMIF continue de donner la parole aux « maires vaccinateurs » qui ont exprimé leurs inquiétudes. Faible nombre de doses disponibles, problème de planification des rendez-vous, liste d'attente qui s'allongent et anxiété grandissante des personnes âgées les plus fragiles, non prise en compte des résidences seniors en tant que telles dans la stratégie vaccinale, informations incomplètes données aux élus, fiabilité insuffisante des informations transmises par les services locaux de l'Etat, les difficultés sont encore bien réelles.

Afin d'anticiper la gestion des semaines à venir, l'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) propose :

1/ De mettre en place une carte vaccinale géographique

En fonction de son lieu de résidence, chaque francilien de plus de 75 ans se verrait orienter vers un seul centre de vaccination. Cette stratégie permettrait ainsi d'éviter les inscriptions en doublon et de mieux mesurer le besoin de chaque site. « A L'Haÿ-les-Roses (94), plus de 7 000 personnes sont sur liste d'attente pour se faire vacciner. Nous savons bien que certaines d'entre elles se sont également inscrites ailleurs » témoigne Vincent Jeanbrun, le maire de la ville.

2/ D'améliorer le partage d'information

Chaque centre dispose d'une liste d'attente. Si la territorialisation de la vaccination n'était pas retenue par le gouvernement, la mise en commun de ces listes au profit des centres de vaccination, de l'ARS et des communes permettrait une plus grande fluidité dans le traitement des rendez-vous. Les échanges entre les centres de vaccination et les municipalités doivent également être renforcés car en cas de fermeture temporaire d'un centre par manque de doses de vaccins, les habitants inquiets se retournent spontanément vers leurs élus.

3/ De compenser le coût de la campagne de vaccination portée par les villes

En mobilisant leurs locaux et leurs personnels, les élus d'Ile-de-France prennent une part active à la campagne de vaccination. Si le gouvernement envisage de compenser certaines dépenses liées aux « vaccinodromes », l'AMIF demande une prise en charge plus globale de l'ensemble du coût de la crise. « L'AMIF lance une deuxième enquête sur les dépenses et pertes de recettes liées la crise sur la base de l'étude des comptes administratifs des collectivités » a indiqué Stéphane Beaudet, président de l'AMIF. « A Evry-Courcouronnes (91), la crise sanitaire a coûté

jusqu'à présent 4 millions d'euros ». Une initiative qui pourrait prendre la forme d'un « *budget annexe Covid* » comme le met en place Francisque Vigouroux, maire d'Igny (91) et président de l'Union des maires de l'Essonne.

Contact presse : Charlotte Gosselet – cgosselet@amif.asso.fr – 07 62 40 00 06